

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 5 JUILLET 2016

**Présents** : MARCUS Martine, MARCUS Hubert, HAZARD Jean, DUMENY Catherine, MUHLENHOVER Danièle, NICOLAS Christophe, HAZARD Guy

**Absent : néant**

**Secrétaire de séance** : DUMENY Catherine

Convocation : 28/06/2016

Affichage : 12/07/2016

- Demande de subventions diverses
- Modification des statuts de la commune
- Questions diverses

#### **N° 20-2016 : Vente amiable de la tondeuse communale**

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 19-2016 décidant la vente amiable de la tondeuse communale aux habitants de la commune.

##### **Ouverture des plis reçus :**

- M. MARCUS Hubert propose 52.50 euros
- M. SOMEIL Guy propose 60 euros
- M. RITOUET Thierry propose 253 euros.

En conséquence, le conseil municipal, à l'unanimité retient l'offre de M. RITOUET Thierry proposant l'achat de la tondeuse pour 253 euros.

#### **N° 21-2016 : Projet d'installation d'un dispositif de chloration à Senonville**

Le Maire expose à l'assemblée les résultats des dernières analyses d'eau de Senonville révélant une eau impropre à la consommation de part la présence de germes bactériologiques en nombre important et propose pour remédier à ces mauvais résultats l'installation d'un dispositif de chloration automatique sur le réseau d'adduction d'eau potable de Senonville .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un accord de principe et charge le maire de solliciter des devis auprès de différentes entreprises.

#### **N° 22-2016 : Proposition de modification du régime juridique de la commune (fusion simple)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la loi n°2015-366 du 31 mars 2015, les maires délégués bénéficient à titre automatique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, des indemnités de fonction au taux maximum, soit pour la commune de Valbois 17 % de l'indice 1015 au lieu de 3 % voté par le conseil municipal. Ce qui entraîne de lourdes conséquences financières pour le budget communal. (coût supplémentaire pour la commune : 12 779.04 euros pour 2016 soit 131.74 euros par habitant)

Le maire rappelle que la commune de Valbois a été créée, par arrêté préfectoral du 21 novembre 1972, sous le régime juridique de la fusion-association (des villages de Savonnières en Woëvre, Senonville et Varvinay) qui permettait le maintien des communes fusionnées en tant que communes associées dénuées de personnalité morale. Deux maires

délégués sont élus pour représenter les communes associées de Senonville et Savonnières comptant pour l'une 44 habitants et pour l'autre 12 habitants.

Pour pallier aux règles édictées par la loi n° 2015-366, le maire informe l'assemblée de la possibilité de saisir M. le Préfet de la Meuse qui peut prononcer la suppression des communes associées, passage de la commune de Valbois sous le régime de la fusion simple. Cette demande peut émaner soit de la majorité des deux tiers des membres du conseil municipal, soit par le tiers des électeurs inscrits de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu est invité par Mme le Maire à se prononcer par vote à bulletin secret sur le changement de régime juridique de la commune de Valbois en fusion simple entraînant ainsi la suppression des maires délégués, compte tenu des lourdes charges financières incombant dorénavant à la commune au vu de la loi n° 2015-366.

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages exprimés : 7

- Oui pour une fusion simple de la commune : 4 voix
- Non pour une fusion simple de la commune : 3 voix

La majorité des deux tiers des membres du conseil municipal n'étant pas recueillie, le régime juridique de la commune ne sera pas modifié.

### **Questions diverses :**

- Pose d'un panneau « eau non potable » à la fontaine de Savonnières.

N° 20-2016 : Vente amiable de la tondeuse communale

N° 21-2016 : Projet d'installation d'un dispositif de chloration à Senonville

N° 22-2016 : Proposition de modification du régime juridique de la commune (fusion simple)

### **Liste des Conseillers Municipaux**

<b>Nom</b>	<b>Signature</b>
MARCUS Martine	
DUMENY Catherine	
MUHLENHOVER Danièle	
MARCUS Hubert	
HAZARD Jean	
HAZARD Guy	
NICOLAS Christophe	

